

Lancement de l'appel à projets « Restauration écologique en faveur de la biodiversité »



L'Office français de la biodiversité (OFB) lance un appel à projets visant à identifier les projets soutenus grâce au nouveau jeu de grattage consacré à la biodiversité. La commercialisation de ce jeu de grattage par La Française des Jeux (FDJ) est prévue fin 2023. Il vise à reverser une enveloppe estimée à environ 9 à 10 millions d'euros, au financement de ces projets.

Sous réserve de son autorisation par l'Autorité nationale des jeux, un nouveau jeu de grattage consacré à la biodiversité sera commercialisé à l'automne 2023 par la FDJ et permettra de sensibiliser les citoyens en leur donnant notamment la possibilité de soutenir des projets concrets et ambitieux de restauration de la biodiversité dans les territoires.

Conformément à l'article 115 de la loi n° 2022-1726 du 30 décembre 2022 de finances pour 2023, la partie du produit issue des recettes, revenant normalement au budget de l'État pour ce type de jeux, sera affectée à l'OFB, qui lance ainsi un appel à projets pour sélectionner des initiatives de préservation et de restauration de la biodiversité.

Cet appel à projets est destiné à faire émerger et à appuyer la mise en œuvre de projets concrets de restauration des écosystèmes et des espèces associées, en cohérence avec les stratégies et dispositifs nationaux et régionaux dédiés à la biodiversité. Il vise particulièrement les projets déployant une approche systémique.

Deux types de projets sont recherchés :

- **Des projets emblématiques**, de grande ampleur, avec un impact positif majeur sur les écosystèmes et leur restauration, et agissant en faveur d'habitats ou d'espèces patrimoniales à l'échelle nationale.
- **Des projets de maillage**, d'ampleur significative, avec un impact de niveau régional ou local sur les écosystèmes ou les espèces concernés. Chaque projet doit avoir un impact visible, durable et mesurable sur les écosystèmes et les espèces inféodées. Les projets permettant de reconnecter les citoyens aux enjeux de biodiversité, soit par leur exemplarité, soit par leur capacité à renforcer la biodiversité de proximité, seront privilégiés.

Liens utiles
[En savoir plus](#)